

A AFFICHER !

SNUEP INFOS



Un Site, un Mail !

<http://www.snuep.com>

snuepnat@snuep.com

ien

Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

N°56 du 13/10/06

Comptes rendus d'audiences

Dans les délégations fédérales, le SNUEP était représenté par René PASINI dans les deux premières et par Guy Berlioux dans la 3^{ème}.

Après du ministre De Robien sur la carte scolaire :

La délégation a rappelé qu'il ne s'agissait pas de supprimer ou d'assouplir la carte scolaire, mais d'améliorer les dispositifs afin d'éviter les multiples contournements, très variables selon les lieux, les niveaux et les types d'établissements.

La FSU a proposé que :

- des formations plus innovantes soient implantées dans les zones difficiles,
- la hiérarchisation des établissements soit abandonnée,
- un état des lieux précis soit fait avant toutes nouvelles décisions,

Pour la FSU, d'éventuelles nouvelles dispositions doivent aller dans le sens de la réduction des inégalités et le renforcement des moyens dans les ZEP.

Après du Président de l'Association des Régions de France (ARF) :

Sur la Validation des Acquis de l'Expérience, la FSU a rappelé sa demande de création d'un service public de la VAE, son attachement aux diplômes nationaux et son opposition à la généralisation de l'inscription des Certificats de Qualification professionnelle.

Un autre dossier délicat était à l'ordre du jour : la sécurisation des parcours professionnels. Il s'agirait de tenter de concilier flexibilité des entreprises et protection des salariés tout au long de son parcours professionnel. La place de la formation sera centrale, mais compte tenu du climat social actuel, le risque sera grand de faire reporter les difficultés des salariés sur...les salariés eux-mêmes.

Après du cabinet de Azouz BEGAG :

La discussion a porté sur les discriminations et la diversité puisque A. Begag lance en Octobre un "Tour de France de la diversité" qui consistera à rencontrer des chefs d'entreprises et à aller dans des ... CFA ! Il a fallu que Gérard Aschièri dise et redise plusieurs fois qu'ils feraient bien d'aller dans des LP ! Le thème "promouvoir les bonnes pratiques de recrutement des jeunes issus des quartiers défavorisés"

La délégation a abordé :

- l'apprentissage et les discriminations qui y sont liées: sexistes, géographiques ou ethniques ;
- la carte scolaire ;
- les émeutes des banlieues et le fait que des écoles avaient été mises à mal ;

- la diversité dans le recrutement des enseignants et notamment l'intérêt des pré-recrutements
- l'orientation
- l'existence ou l'absence des passerelles entre les diverses voies d'enseignement
- la place de la FSU dans le paysage et notamment les structures dans lesquelles elle est admise ou pas, pour être en contact avec le patronat ou les autres organisations.

Motion du Conseil National du 5 octobre

Sur le thème 1 du congrès de la FSU

Le thème 1 sur l'éducation

Sur l'enseignement professionnel et l'apprentissage le texte reprend largement les motions des CDFN et le document sur le mémorandum auxquels le SNUEP avait largement contribué. Il y a là une incontestable avancée de la FSU sur ces questions, le SNUEP s'en félicite.

A propos des difficultés scolaires et du collège, ces problèmes cruciaux pour l'avenir du système éducatif se posent aujourd'hui avec beaucoup plus d'acuité pour les PLP et l'enseignement professionnel, en effet :

- Le maintien en échec, pendant de longues années au collège, d'une partie des élèves qui arrivent en LP, conjugué à une réduction drastique des moyens de ces derniers, font que la remotivation et la réussite de beaucoup d'entre eux est de plus en plus incertaine et que de ce fait, cela crée de fortes tensions dans beaucoup de classes, peut-être une des sources de violence.
- Les derniers gouvernements ont pris prétexte de l'échec d'une partie des élèves, pour les sortir précocement du collège. L'apprentissage-junior, fortement condamné par le SNUEP, la FSU et beaucoup d'autres, remet en cause un acquis historique de l'éducation, l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans. Il menace également de saper le vivier de l'enseignement professionnel public qui, confronté à une offensive sans précédent de promotion et de développement de l'apprentissage, voit sa pérennité remise en cause.
- Après 10 ans de stagnation le système éducatif est sur la pente des régressions et renoncements. Les 15, 20, 25 % d'élèves aujourd'hui en échec sont la clé du redémarrage ou du recul du système éducatif. Peut-on oui ou non tous les faire réussir ?
- La FSU dit oui, veut porter à 18 ans l'obligation scolaire et propose que tous les jeunes puissent accéder à un niveau de culture de niveau Bac. Mais ces propositions actuelles sont-elles suffisantes et suffisamment convaincantes ?

Le scepticisme et le découragement s'installent chez beaucoup de nos collègues. Parce qu'ils ne voyaient pas quelles alternatives claires opposer à la loi Fillon, ils ne se sont que faiblement mobilisés contre elle.

Pour redonner confiance aux enseignants, pour rendre crédibles les objectifs qu'elle fixe pour le système éducatif, le congrès de la FSU doit envoyer un message fort, qui dise clairement et précisément les mesures qu'elle propose pour les élèves en difficulté, et faire barrage aux régressions et à l'apprentissage-junior.

Sachant qu'à ce sujet les mandats des composantes fédérales peuvent être différents le congrès sera face à un dilemme :

- Prolonger le consensus existant et rechercher le plus petit dénominateur commun au risque de faire des propositions trop générales qui ne répondraient pas aux attentes des personnels.
- Aller vers une nouvelle synthèse qui, dépassant le seul cadre du collège, proposerait, par une réelle diversification de ce dernier, jamais faite jusque là, de nouveaux parcours pour conduire jusqu'au niveau du Bac, les élèves actuellement en échec.

Qu'on ne s'y trompe pas, si à ce moment du débat dans la FSU, le SNUEP estime que le slogan « un Bac pour tous ! » manque de crédibilité, le SNUEP est convaincu que l'on pourrait amener la quasi totalité d'une classe d'âge au niveau Bac (ou l'équivalent pour les secteurs professionnels qui n'offrent pas ce diplôme). Cette affirmation ne relève pas, pour notre syndicat, du volontarisme ou d'un quelconque positionnement idéologique mais de l'expérience de l'enseignement professionnel public. En effet la dernière phase de démocratisation, qui remonte à plus de 20 ans, a été portée essentiellement par l'enseignement professionnel avec la création des bac pro. Ce qui a été possible pour les uns, devrait l'être pour la dernière fraction qu'il reste à faire réussir, à condition qu'on ne veuille pas les maintenir à tous prix dans les souffrances et la démotivation de l'échec, au seul prétexte de satisfaire des principes idéologiques qui entrent de plus en plus en contradiction avec la réalité. .. et l'histoire puisque tout nouvel élan de démocratisation n'a pu s'accomplir chaque fois que par une nouvelle étape de diversification du système éducatif.

Dans les congrès de la FSU le SNUEP fera les propositions suivantes à trois niveaux :

- 1) Une part de la difficulté scolaire est liée à la paupérisation croissante de couches de plus en plus larges de la population, à l'absence d'espoir en terme d'emploi et d'amélioration des conditions de vie. Le redémarrage du système éducatif dépend aussi d'un changement des politiques sociales, d'un retour au plein emploi et d'une réelle volonté de relancer une politique volontariste de démocratisation de l'école . Dans le débat national qui s'ouvre, la FSU devra faire connaître, le plus fortement possible les propositions alternatives relevant de ses compétences.
- 2) Il n'y a pas de remède miracle et unique aux difficultés scolaires qui sont d'origines multiples. De l'école primaire au collège, le dépistage des difficultés par des équipes pluridisciplinaires et leur traitement par de multiples formes de soutien sont indispensables. La diversification des méthodes et pratiques pédagogiques dans le sens d'une approche des savoirs plus expérimentale et plus concrète permettrait sans doute de raccrocher plus d'élèves à la réussite. L'introduction, pour tous, de savoirs à base technologique peut être tout aussi formateur que les autres et leur donner du sens.
- 3) Au collège, et au cas par cas, pour les élèves qui, manifestement, ne profitent plus des enseignements ordinaires et sont aussi imperméables à toutes les formes de soutien traditionnel, il faut rechercher avec eux et leur famille d'autres possibilités d'études et leur proposer des solutions dans le cadre du service public d'éducation. Pour cela et bien que l'enseignement professionnel n'ait pas pour principale fonction le traitement de la difficulté scolaire, on pourrait, néanmoins, s'inspirer de son expérience : les enseignements professionnels, comme matières principales, permettent en général une remotivation des élèves réputés jusqu'alors en difficultés (*à condition toutefois qu'ils ne soient pas restés en échec trop longtemps et n'aient pas une image trop négative d'eux-mêmes*). Au-delà du « professionnel » l'expérience pourrait s'étendre à d'autres domaines de connaissances : arts, sports, nature et environnement, sécurité-aide aux personnes-humanitaire, langues vivantes... mais aussi aux grandes familles de métiers

sans donner de caractère professionnalisant. Il s'agirait alors de construire avec l'élève un parcours d'études fondé sur son centre d'intérêt, susceptible de le remotiver, de lui faire retrouver le sens des études et de l'amener au niveau BAC ou à défaut, dans certains domaines, de ne pas le lâcher sans une qualification et un diplôme de niveau V. Par une pédagogie adaptée et au moyen d'un support basé sur le centre d'intérêt de l'élève, il s'agirait, en respectant ses rythmes, de lui faire acquérir peu à peu les mêmes contenus d'enseignement que le parcours classique et cela dans toutes les matières afin qu'ils puissent rejoindre éventuellement, et à tout moment de son parcours, l'une des 3 voies. Les élèves qui choisiraient ces parcours seraient regroupés dans de petites structures, bien encadrées, implantées dans des collèges ou Lycées présentant les compétences et les matériels liés aux domaines de connaissances. La formation pourrait comprendre des périodes d'immersion dans les milieux qui relèvent des domaines choisis, bien suivis et exploités pédagogiquement par les enseignants.

Ces structures qui, certes, sortiraient quelques élèves du moule unique mais les garderaient dans le service public d'éducation, ne seraient-elles pas préférables à l'apprentissage, lequel n'est pas, pour le SNUEP, un moyen de diversification (tout au moins au niveau V et IV) mais le moyen d'exclure de plus en plus de jeunes de plus en plus tôt de l'école laïque.